

Association Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique de Petit-Mars (O.G.E.C)



Association loi 1901 – n° 04441001251
Enregistrement à la Sous-Préfecture de Châteaubriant
Parution au Journal Officiel le 09 avril 1980

Rue de l'Egretiere
44390 PETIT-MARS

Procès verbal des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 Octobre 2008

Le 24 octobre 2008 à 20H45, en la salle bleue des association de la commune de Petit-Mars, les membres de l'association OGEC de Petit-Mars se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de leur Président.

❖ Présents :

- *Les membres suivants composants le bureau de l'association :*

Mr Pascal CHRETIEN en sa qualité de Président,
Mr Christophe LE GALLIC en sa qualité sde Vice-Président,
Mr Ludovic DELONGLEE en sa qualité de Trésorier,
Mme Isabelle PIRIOU en sa qualité de Secrétaire,
Mr Mickael ROUSSEAU en sa qualité de Secrétaire-Adjoint,
Mr Olivier LEDOUX, Mr Fabrice GUILLOU, Mr Christophe ROCHER, Mr Frédéric OLIVRIE,
Mr Stéphane DROUAUD, Mr Jérôme GUERIN, Mr Samuel LEROY en leur qualité de membres actifs.
Soit 12 membres du bureau sur 13 (92.30%)

- *Les représentants de la Municipalité de Petit-Mars :*

Mr GUELLIER en sa qualité de Maire
Mme GALLOIS chargée aux Affaires Sociales.

Toutes les personnes ci-dessus présentes ont élargé sur la feuille de présence « bureau OGEC »

- *les représentants des familles ayant élargé la feuille d'émargement :*

Soit 37 familles sur 175 au total (21.14%)

Toutes les personnes présentes, représentantes des familles ont élargé sur la feuille de présence « Liste des familles »

L'assemblée procède à la composition du bureau de séance, le Président de séance, Mr CHRETIEN préside la séance en sa qualité de Président de l'association - Mme PIRIOU assure le secrétariat de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

- Le Président présente l'ordre du jour de l'assemblée et laisse la parole aux membres de l'assemblée.

▲

- Mr Philippe PLANTARD – Directeur de l'école Ste Marie de Petit-Mars intervient ensuite – Il présente l'équipe enseignante – la répartition des classes – les activités réalisées lors de la précédente année scolaire ainsi que le projet d'école pour l'année en cours.

Un débat s'instaure entre l'assemblée et divers points font l'objet d'échanges.

▲

- Mr Ludovic DELONGLEE - Trésorier de l'association - présente le rapport moral et financier de l'année scolaire passée (2007-2008)

Un débat s'instaure entre l'assemblée et divers points font l'objet d'échanges.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée Générale, après la lecture du rapport moral et financier sur l'activité et la gestion de l'association pour l'année 2008, approuve dans toutes ses parties ledit rapport, ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2008. L'assemblée donne quitus aux membres du bureau OGEC de l'exécution de leur mandat au titre de l'année écoulée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Mr Ludovic DELONGLEE, en sa qualité de Trésorier de l'association, présente le budget financier prévisionnel de l'année scolaire en cours 2008-2009.

Un débat s'instaure entre l'assemblée et divers points font l'objet d'échanges.

- Mr Ludovic DELONGLEE, en sa qualité de Trésorier de l'association, présente la situation actuelle des membres quant à l'exécution de leur mandat trienal.

Un débat s'instaure entre l'assemblée, et les membres arrivants en fin de mandat ou démissionnaires.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve de renouveler en qualité de membre du bureau de l'association, les personnes suivantes :

Mme PIRIOU Isabelle
Mr DROUAUD Stéphane
Mr OLIVRIE Frédéric

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4 personnes présentes dans l'assemblée proposent leur candidature pour intégrer le bureau de l'association. Un débat s'instaure entre celles-ci et l'assemblée.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve les candidatures, en qualité de membre du de l'association de :

.....
.....

Mme BEAUGE Christelle
Mme DALINO Sophie
Mr AUFFRAY Jean-François
Mr PODEVIN Olivier

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau bureau sera dorénavant composé de 14 membres.

Un débat s'instaure entre l'assemblée et les membres du bureau de l'association au cours duquel il a été abordé les points suivants :

- Information sur le projet de construction
- Présentation du site Internet de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22H30.

le présent procès-verbal dressé, il est dûment signé par le Président ainsi que la Secrétaire de séance.

Le Président de séance
Mr CHRETIEN Pascal

La Secrétaire de séance
Mme PIRIOU Isabelle